



# Règlement de course

## *Rookie Plouf*

## **Hike & Fly**

Nous proposons 2 jours de mise en situation, avec des explications adaptées, une aide pour gérer les instruments, des manches pas trop compliquées et une bonne ambiance. Rendez-vous au Crêt-du-Midi pour le premier briefing, durant lequel nous prendrons le temps d'expliquer le fonctionnement d'une compétition de marche et vol, les règles et répondrons aussi à toutes les questions autour d'un café.

### **Article 1 : Organismateurs**

La Rookie Plouf HIKE & FLY est organisée par l'Association Plouf Festival représentée par le membre du comité responsable des activités parapente.

Signature : \_\_\_\_\_

## Article 2 : Date, horaires et parcours

La course se déroule les 2 premiers jours du Plouf Festival. La première manche démarre au Crêt-du-Midi et les parcours se trouvent entre le **Val d'Anniviers, le Vallon de Réchy et la Vallée du Rhône**. Les explications détaillées sont données durant le briefing le matin même car le parcours doit être adapté aux conditions météorologiques du moment. La course consiste à faire une manche de compétition par jour et à l'identique ou avec la **Swiss Hike & Fly League**.

## Article 3 : Conditions de participation

Cette initiation à la compétition s'adresse aux pilotes confirmés qui désirent découvrir l'ambiance et la mise en situation d'une course de marche & vol.

Il faut être breveté depuis plus de 1 ans et savoir décoller et atterrir sur tout type de terrain pour s'inscrire à la compétition mais attention, nous volerons en été dans les Alpes, les conditions pourront commencer à être fortes. Une bonne expérience dans ces conditions est donc requise.

Le compétiteur est libre de choisir de porter un parachute de secours ou pas, cependant il reste vivement recommandé par l'**Association Plouf Festival**. Le casque et la radio sont obligatoires et tout le matériel de vol doit être homologué.

Pour participer chaque concurrent doit se munir de **XCTrack** (pour Android) ou **Flyskyhy** (pour Iphone) et doit pouvoir utiliser le **livetracking**.

## Article 4 : Inscriptions

Toutes les inscriptions se font via le site internet du Plouf Festival ( <https://plouf-festival.ch/> ).

Dès que le festival peut communiquer l'ouverture aux inscriptions aux compétitions (en général, approximativement 1 à 2 mois avant le déroulement de la compétition) son annonce se fera par les réseaux de communication (réseaux sociaux) et via son site internet.

## Article 5 : Assurance

Chaque pilote doit présenter sa carte d'assurance FSVL (ou son équivalence pour les étrangers) au briefing le matin avant la course.

## Article 6 : Sécurité

Les participants sont seuls responsables quant à la décision de voler ou pas selon leur expérience, l'organisateur donnera les consignes lors du briefing du matin et les conditions météorologiques de la journée mais c'est au pilote seul que la décision de décoller incombe. Si, lors du vol, vous devez interrompre la course, veuillez atterrir dans un espace prévu pour cela ou au bord d'un terrain sans faire de dégâts et vous pourrez envoyer un message à l'organisation comme il sera expliqué lors du briefing du matin.

Signature : \_\_\_\_\_

## Articles 7 : Déroulement des manches

Le but est de clôturer le parcours, choisi durant le briefing du matin, en marchant ou en volant et signer le panneau de passage de chaque poste puis rejoindre la ligne d'arrivée le plus vite possible.

Le départ sera groupé et chaque manche se terminera avant 14h00.

Il faut valider tous les postes à pied en prenant un selfie avec le panneau des signatures pour confirmer son passage. Si un poste n'est pas validé, le temps de course reste valable mais sa place au classement sera en dessous de ceux qui les auront tous validés, idem pour 2 postes etc. Il y aura une manche par jour. C'est l'addition du temps des deux manches complètes qui donnera un temps chronométré final pour le classement. Celui ou celle qui aura clôturé le parcours des deux manches dans son intégralité et le plus rapidement possible aura gagné la **Rookie Plouf HIKE & FLY** !

## Article 8 : Classement et récompenses

Le premier : **gagne la médaille d'or** et des lots pour plus de **700 CHF**, le deuxième : la médaille d'argent et des lots pour plus de **300 CHF**, le troisième : la médaille de bronze et des lots pour plus de **150 CHF** et le quatrième : un petit lot et **du chocolat**.

## Article 9 : Droit à l'image

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires.

## Article 10 : Annulation et responsabilité

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler l'épreuve.

**L'Association Plouf Festival** décline toute responsabilité envers les participants et envers les tiers. Par sa signature au bas de chaque page de ce règlement le participant déclare dégager de toutes responsabilités en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception ni réserve l'organisation du «**Rookie Plouf HIKE & FLY**» ainsi que toute personne œuvrant pour l'organisation de cet événement.

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_